



CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 27 avril 2012

9331/12

PE 177  
PESC 533  
RELEX 385  
COMEP 12  
ISR 8  
COSDP 352  
COASI 61  
BUDGET 7  
ENER 144  
ONU 49  
FIN 305  
COMAG 36  
ELARG 38  
CULT 71

**NOTE**

---

du : Secrétariat général du Conseil  
aux : Délégations

---

Objet: Réunion de la **commission des affaires étrangères (AFET) du Parlement européen**  
Bruxelles, les 23 et 24 avril 2012  
Président: M. Brok (PPE, DE)

---

*Les points I, II et III ont été traités en présence de membres des parlements nationaux*

**I. Échange de vues avec Anders Fogh Rasmussen, Secrétaire général de l'OTAN, sur les préparatifs du sommet de l'OTAN à Chicago (20 et 21 mai 2012)**

M. Rasmussen a prononcé le discours repris en Annexe.

Le débat qui a suivi a permis d'aborder notamment les sujets suivants:

- *les leçons apprises de l'opération en Libye*: M. Rasmussen a identifié deux leçons en particulier. D'une part, l'opération en Libye aurait prouvé, selon le Secrétaire général de l'OTAN, que les alliés européens sont en mesure d'assurer le leadership d'une opération, et ce malgré la période d'austérité économique. D'autre part, cette expérience aurait également montré que les alliés européens manquent de capacités militaires critiques et M. Rasmussen a par conséquent invité les Européens à faire des investissements importants dans le domaine militaire, notamment pour ce qui est du ravitaillement des avions en vol, de la surveillance, etc.
- *Syrie*: interrogé sur une possible intervention de l'OTAN sur le modèle libyen, M. Rasmussen a exclu toute intention de l'OTAN d'intervenir, en expliquant que la situation est très différente par rapport à la Libye, notamment en raison de l'absence d'un mandat onusien. Il a dit espérer qu'une solution politique régionale pourra être trouvée pour la Syrie, en passant par la mise en œuvre du plan Annan.
- *Les relations entre l'UE et l'OTAN*: M. Rasmussen a reconnu que les relations entre les deux organisations n'ont pas atteint leur plein potentiel, mais il a ajouté que la Turquie n'est pas le seul État à plaindre. Il a rappelé qu'il avait suggéré par le passé la conclusions d'un arrangement spécial pour la participation de la Turquie à l'Agence européenne de la défense et un accord en matière de sécurité entre l'UE et la Turquie, mais ce paquet de mesures pragmatiques n'a pas été accepté pour l'instant. Quant au rôle de l'UE et de l'OTAN, M. Rasmussen a dit que les deux organisations doivent éviter toute forme de concurrence et le double emploi et insister plutôt sur leur complémentarité. De ce point de vue, il a estimé que les choses se passent plutôt bien: les deux secrétariats travaillent en étroite coopération et les deux organisations travaillent aux mêmes objectifs, comme les concepts de "*smart defense*" et "*pooling and sharing*" le montrent. A propos de la division des tâches entre l'UE et l'OTAN, il a cité l'exemple du Kosovo, avec l'EULEX et la KFOR; du point de vue territorial, il a fait valoir que l'Afrique est une zone de "compétence" de l'UE, plus que de l'OTAN. Concernant le Kosovo, M. Rasmussen n'a pas caché son agacement quand au fait que EULEX n'a pas assez d'effectifs et que cela représente une menace pour la KFOR. A propos des relations entre la Turquie et la Grèce, M. Rasmussen a dit qu'il y a eu des tensions par le passé mais qu'elles ont été résolues de manière pacifique; les deux pays sont des alliés importants et la Turquie joue un rôle stratégique.

- *Afghanistan*: M. Rasmussen a indiqué que l'OTAN restera en Afghanistan après 2014 afin de former les forces de sécurité afghanes, qui seront pleinement responsables de la sécurité du pays à partir de 2015. Il reste à voir - a-t-il ajouté - s'il faudra des forces supplémentaires pour protéger la mission de formation et une décision en ce sens devra être prise au sommet de Chicago. En général, le Secrétaire général a estimé que, même si de nombreux défis subsistent, l'Afghanistan a fait de grands progrès pour ce qui est de la qualité de vie de ses citoyens.

## **II. Échange de vues avec Vygaudas Ušackas, représentant spécial et chef de la délégation de l'Union européenne en Afghanistan, sur le rôle de l'Union en Afghanistan**

M. Ušackas a dressé un tableau de la situation en Afghanistan en commençant par la description des progrès réalisés dans le pays, notamment en matière d'éducation et de santé. Mais il a reconnu que les défis restent importants, notamment en matière de bonne gouvernance, de respect des droits de l'homme et de sécurité. Il s'est ensuite référé à la conférence des donateurs qui aura lieu à Tokyo au mois de juillet, en souhaitant que les donateurs apportent leur soutien à la stratégie de développement de l'Afghanistan et que les autorités afghanes montrent leur engagement à améliorer la gouvernance. M. Ušackas a indiqué que l'une des priorités pour le pays est la réforme électorale et que l'UE soutient le processus de consultation en cours, qui devrait conduire à la tenue d'élections plus crédibles que par le passé.

La plupart des questions posées lors du débat qui a suivi ont porté sur la stratégie post-2014 et le rôle d'EUPOL. M. Ušackas a répondu que l'engagement de l'UE vis-à-vis de l'Afghanistan est un engagement de longue durée et il a rappelé que les négociations pour un accord de partenariat avaient débuté le mois précédent. Quant à EUPOL, il a indiqué qu'elle restera après 2014 et que l'UE continuera à soutenir la police et l'État de droit en Afghanistan. Il a fait valoir que l'UE est devenu un acteur plus important, tout comme EUPOL.

### **III. Échange de vues avec Claude-France Arnould, chef exécutif de l'Agence européenne de défense (AED), sur la mutualisation et le partage dans le secteur de la défense - le rôle de l'AED**

M<sup>me</sup> Arnould a déclaré que le but de l'initiative sur la mutualisation et le partage était de démontrer que, grâce à la coopération et à la synergie entre les États membres, l'Europe peut assumer ses responsabilités et gérer sa sécurité. Mutualiser et partager les capacités n'était pas une alternative, mais une nécessité, selon M<sup>me</sup> Arnould. Elle a expliqué que l'UE a commencé par les secteurs les moins sensibles pour ce qui est de la souveraineté, à savoir l'entraînement logistique, la surveillance maritime et le ravitaillement en vol et a annoncé que, dans ces secteurs, on était déjà au niveau de l'action. Avec cette approche, a-t-elle ajouté, les économies réalisées dans un domaine peuvent être investies dans un autre, par exemple dans la recherche et le développement.

Lors du débat qui a suivi, M. Duff (ALDE, UK) a regretté que dans le discours de M<sup>me</sup> Arnould le mot souveraineté soit apparu si souvent mais elle a rétorqué que telle est la réalité: les systèmes constitutionnels des États membres de l'UE sont différents et certains prévoient par exemple des réserves parlementaires sur la possibilité de déployer des capacités militaires. D'où, selon lui, la nécessité de choisir des domaines moins sensibles pour la mise en œuvre de l'initiative sur la mutualisation et le partage. M<sup>me</sup> Arnould a tenu à rassurer M. Gahler (PPE, DE) quant au fait que, si 11 projets ont été choisis parmi 300 pour cette initiative, les autres ne tombent pas pour autant dans l'oubli.

M. Lisek (PPE, PL) a interrogé M<sup>me</sup> Arnould sur le budget qu'elle souhaiterait pour l'Agence de défense. Elle a répondu que, si l'Agence pouvait passer des appels d'offre, alors il faudrait un budget aux alentours de 300 millions d'euros, montant à comparer aux 30 millions du budget actuel.

**IV. Bilan du Conseil "Affaires étrangères" du 23 avril 2012 avec Villy Søvndal, Ministre danois des affaires étrangères (au nom de Mme Catherine Ashton, Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission)**

M. Søvndal a fait rapport sur les points évoqués lors du Conseil des affaires étrangères et sur les conclusions adoptées.

De nombreuses questions ont ensuite été posées au ministre qui, dans ses réponses, s'est référé aux conclusions adoptées par le Conseil.

Parmi les appréciations exprimées par les députés, on mentionnera les suivantes:

M<sup>me</sup> Gomes (S&D, PT) a déploré que l'UE ait, à l'époque, mis un terme à sa mission PSDC en Guinée-Bissau et que, malgré le coup d'état perpétré récemment, elle n'ait pas non plus décidé d'en envoyer une nouvelle. Le ministre a répondu que le moment n'est pas propice car il faut d'abord créer les conditions pour le rétablissement de l'ordre constitutionnel.

Si M. Salafranca (PPE, ES) et M. Tannock (ECR, UK) ont déploré l'attitude argentine pour la nationalisation du groupe pétrolier YPF, filiale de Repsol, M. Meyer (GUE/NGL, ES) a estimé cela bien moins grave que la famine au Sahel, en estimant qu'aucun actionnaire de la multinationales ne mourra de faim, à la différence des Africains du Sahel.

M<sup>me</sup> Lochbihler (Verts/ALE, DE) a exprimé sa préoccupation quant au fait que le Conseil ait levé les sanctions à l'encontre de la Birmanie/Myanmar, en estimant que les militaires pourront profiter de cette situation. Le ministre a alors attiré son attention sur le fait que le Conseil a simplement suspendu les sanctions.

M. Tannock (ECR, UK) a interrogé M. Søvndal quant à son degré d'optimisme à propos de la situation des droits de l'homme en Russie, suite au retour de M. Putin au poste de Président. M. Søvndal a répondu que, même s'il n'y a pas eu de vraies réformes, la population russe ose manifester dans les rues. Il s'agit, à son avis, d'aider l'opposition d'une part et de garder les contacts avec les autorités, d'autre part.

A propos de l'Iran, le ministre a mis l'accent sur le succès que l'UE est en train d'obtenir sur l'un des dossiers mondiaux les plus délicats et difficiles.

**V. Échange de vues avec Peter Zsoldos, chef nouvellement nommé de la délégation de l'Union européenne à Tripoli, Libye (conformément à la déclaration sur la responsabilité politique de la HR/VP) *in camera***

*Voir document séparé.*

**VI. Exposé de Pier Antonio Panzeri sur la délégation commune de la commission des affaires étrangères, de la commission des budgets et de la délégation pour les relations avec les pays du Maghreb en Tunisie (du 2 au 5 avril 2012)**

*Ce point de l'ordre du jour a été annulé en raison de l'absence de M. Panzeri.*

**VII. Échange de vues avec Jānis Kārkliņš, sous-directeur général pour la communication et l'information de l'UNESCO, sur les activités de l'UNESCO dans le sud de la Méditerranée**

M. Kārkliņš a dressé un tableau des activités que l'UNESCO mène dans les pays du printemps arabe en faveur de la liberté d'expression. Il a mentionné la tenue d'événements qui aident à donner de la visibilité à ce sujet, par exemple la journée mondiale pour la liberté de la presse, avec la remise d'un prix à un journaliste (cérémonie qui cette année se tiendra à Tunis) et une conférence sur le rôle des médias dans les sociétés en transition. Il a également évoqué les actions de formation des journalistes, spécialement dans le domaine de l'information sur les élections.

M. Gahler (PPE, DE) s'est dit surpris d'apprendre l'engagement de l'UNESCO sur ce front alors que certains de ses États membres ne sont pas des champions de la liberté de la presse et il a invité l'UNESCO à insister sur l'éthique professionnelle lors de la formation des journalistes. M<sup>me</sup> Gomes (S&D, PT) s'est intéressée aux activités de l'UNESCO en Libye, mais M. Kārkliņš a répondu que l'UNESCO ne travaille pas encore dans ce pays pour des raisons de sécurité.

## VIII. Examen de rapports

### a) **Échange de vues avec le rapporteur de la commission des budgets, Giovanni La Via, sur le budget général 2013**

*Ce point de l'ordre du jour n'a pas été traité.*

### b) **Recommandation au Conseil en vue de la 67<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies**

AFET/7/08938, 2012/2036(INI)

*Rapporteur: Alexander Graf Lambsdorff (ALDE, DE)*

M. Lambsdorff (ALDE, DE) a présenté un certain nombre de recommandations, ayant trait au rôle de l'UE aux Nations unies, à la gouvernance globale et à la paix et la sécurité.

M. Preda (PPE, RO) et Mme Muñiz (S&D, ES) ont manifesté leur soutien au rapporteur; le premier a demandé une évaluation par le SEAE de la mise en œuvre de la résolution accordant à l'UE le statut d'observateur à l'Assemblée générale de l'ONU. La seconde a invité le rapporteur à approfondir le concept de diplomatie préventive.

*Prévisions de calendrier:*

*- Délai de dépôt des amendements: 9 mai 2012, 12 heures*

*- vote en AFET: 30-31 mai 2012.*

*Les points c) et d) ont été traités conjointement, en présence d'experts:*

### c) **Modification de la directive 2004/109/CE sur l'harmonisation des obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé, et de la directive 2007/14/CE de la Commission**

AFET/7/07695, \*\*\*I 2011/0307(COD) COM(2011)0683 – C7-0380/2011

*Rapporteur pour avis: Franziska Katharina Brantner (Verts/ALE, DE)*

Fond: JURI – Arlene McCarthy (S&D, UK)

*Délai de dépôt des amendements: 10 mai 2012, 12 heures*

**d) États financiers annuels, états financiers consolidés et rapports associés de certaines formes d'entreprises**

AFET/7/07699, \*\*\*I 2011/0308(COD) COM(2011)0684 – C7-0393/2011

Rapporteur pour avis: Franziska Katharina Brantner (Verts/ALE, DE)

Fond: JURI – Klaus-Heiner Lehne (PPE, DE)

Délai de dépôt des amendements: 10 mai 2012, 12 heures

Mme Shelly Han, conseiller juridique du Sénateur Cardin au Sénat américain, a fait une analyse des exigences de transparence dans la loi Dodd-Frank aux États-Unis.

M. Stephen Blythe, de la société *British Petroleum*, a analysé les implications de la proposition de directive pour les industries extractives. Il s'est dit en faveur d'une plus grande transparence mais selon le principe de la proportionnalité et dans le respect de la loi locale.

M. Simon Taylor, directeur et fondateur de *Global Witness*, a exposé le point de vue de la société civile. Il a plaidé pour une plus grande transparence et pour la suppression des clauses d'exception.

Le Dr Stefan Schepers, partenaire des *European Public Policy Advisors* (EPPA), a fait valoir que les propositions de la Commission sont trop modestes et que, par exemple, elles ne devraient pas seulement s'appliquer aux industries extractives.

Le rapporteur, Mme Brantner (Verts/ALE, DE), a salué les propositions de la Commission, qui visent à contraindre les émetteurs actifs dans les industries extractives ou l'exploitation des forêts primaires à déclarer, par pays et par projet, les sommes qu'ils ont versées aux pouvoirs locaux, régionaux et nationaux dans le monde entier. Elle a estimé que ces exigences d'information aideront les investisseurs à prendre des décisions plus éclairées et permettront aux acteurs de la société civile locale de demander plus facilement des comptes à leurs gouvernements s'agissant de l'utilisation des produits issus des ressources naturelles de leurs pays respectifs. Elle a également fait valoir que cette proposition ne résultera pas en une augmentation des coûts administratifs pour les entreprises concernées, puisqu'il s'agit de données déjà collectées à des fins internes.



Quant aux modifications à la proposition de la Commission qu'elle préconise, il s'agit, selon lui, de l'élargissement du champ d'application de la directive: les exigences d'information, par pays plutôt que par projets, devraient concerner tous les secteurs et inclure un plus grand nombre de données. Elle s'est également déclarée favorable à la suppression de la clause d'exception.

Les députés du groupe S&D ont soutenu l'approche du rapporteur, alors que M. Preda (PPE, RO), au nom de son groupe, s'est dit plutôt sensible aux arguments soulevés par les acteurs commerciaux. Le rapporteur a dit prévoir une négociation particulièrement difficile avec le Conseil et au sein de celui-ci.

Le représentant de la Commission a qualifié d'équilibrées les propositions en discussion et a rappelé que la clause de révision permettra éventuellement, après 5 ans d'application des directives, d'en élargir le champ d'application.

**e) Politiques et critères d'élargissement et intérêts stratégiques de l'Union européenne en la matière**

AFET/7/08878, 2012/2025(INI)

*Rapporteur: Maria Eleni Koppa (S&D, EL)*

Avis: BUDG – Nadezhda Neynsky (PPE, BU)

M<sup>me</sup> Koppa (S&D, EL) a présenté son projet de rapport. Elle a tout d'abord clarifié que celui-ci suit une perspective stratégique et il n'est donc pas question de se référer à tel ou tel pays candidat. Ensuite elle a fait valoir que la dimension sociale de l'élargissement a été négligée jusqu'à présent, ce qui a contribué au *dumping* social. M<sup>me</sup> Koppa a insisté sur la nécessité de préserver la crédibilité de la politique d'élargissement. A cette fin, il faut, à son avis, exclure toute application de deux poids deux mesures, ne pas ajouter des critères ou des demandes additionnels, introduire une conditionnalité claire, rendre les progrès mesurables et ne pas faire de promesses qui ne pourront pas être tenues. Elle a aussi proposé l'institution d'un mécanisme de contrôle pour vérifier le respect des valeurs fondamentales européennes, applicable dans tous les États membres. Le rapporteur a reconnu l'importance du principe de la capacité d'intégration de l'UE, mais elle a également souligné le fait que l'élargissement a toujours été bénéfique pour les États membres de l'UE.

Quant aux différends bilatéraux, ils ne devraient pas devenir un obstacle à l'adhésion, mais ils devraient être résolus le plus tôt possible.

M. Sannino, Directeur général à la DG Élargissement de la Commission a indiqué qu'il était indispensable de préserver la crédibilité du processus d'élargissement pour maintenir le pouvoir de transformation de l'UE. Il a salué le projet de rapport, dont il partage les grandes orientations et a annoncé une lettre au rapporteur contenant les quelques modifications souhaitées.

Comme prévu par le bureau élargi de la commission lors de la décision de rédiger un tel rapport d'initiative, des divisions entre les groupes politiques sont apparues lors du débat. Le rapporteur fictif pour le PPE, M<sup>me</sup> Oomen-Ruijten (PPE, NL), a tenu à rappeler que l'élargissement est un moyen et pas une fin en soi et a insisté sur le principe de la capacité d'intégration de l'UE. Elle aurait souhaité supprimer certains éléments du texte, tels que les références aux stratégies de pré-adhésion et aux candidats potentiels. En outre, elle aurait voulu un rapport plus bref.

M<sup>me</sup> Corneliissen (Verts/ALE, NL) a exprimé son enthousiasme pour le projet de texte, en saluant surtout le fait qu'il décrit l'élargissement comme un processus technique, sans faire recours à des arguments politiques.

Pour M. Duff (ALDE, UK), ce texte est une provocation. Il s'est opposé à une vision de l'élargissement en tant que processus technique et mesurable. Il a également estimé que le rapporteur exagère quand elle parle de dumping social, puisqu'elle ne tient pas compte des grandes divergences dans le degré de développement socio-économique entre les États membres. Il aurait par contre voulu que le texte souligne davantage la nécessité d'ouvrir les négociations d'adhésion par les chapitres 23 et 24, qui sont les plus difficiles.

Pour M. Tannock (ECR, UK), il ne faut pas croire qu'un seul modèle soit applicable à tous les pays candidats.

M. Scholz (GUE/NGL, DE) a apprécié le travail de M<sup>me</sup> Koppa et a appelé l'UE à rester ouverte à tous.

Les députés du groupe de M<sup>me</sup> Koppa ont soutenu l'approche du rapporteur. Pour M. Vigenin (S&D, BU), le rapport n'a rien d'une provocation et il faut démystifier la politique d'élargissement.

M. Brok (PPE, DE) a rappelé qu'il n'y a pas d'automatisme dans le processus d'adhésion. Quant au mécanisme de contrôle, il a rappelé que celui pour la Bulgarie et la Roumanie n'a pas bien fonctionné et que, si un tel mécanisme est mis en place, il devrait être crédible. Enfin, il a souligné que la politique d'élargissement a été un grand succès.

En constatant les divergences de vues entre les groupes sur un rapport si délicat, le président a suggérer de reporter la date pour le dépôt des amendements à une date à définir et de poursuivre le débat, voire d'organiser une adition avec des experts. Le rapporteur a marqué son accord sur cette approche.

### III. Votes

**a) Protocole additionnel à l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'État d'Israël, d'autre part, concernant un accord entre la Communauté européenne et l'État d'Israël sur l'évaluation de la conformité et l'acceptation des produits industriels (ACAA)**

AFET/7/03131, \*\*\* 2009/0155(NLE) 05190/2010 – C7-0126/2010

*Rapporteure pour avis: Véronique De Keyser (S&D, BE)*

Fond: INTA – Vital Moreira (S&D, PT)

Ce vote a été reporté. Le Président Brok a expliqué que le service juridique du PE avait exprimé des doutes quant à l'interprétation de l'accord et par conséquent il avait été demandé à la Commission d'effectuer une évaluation de l'accord. M. Füle, Commissaire à l'élargissement et à la politique de voisinage, a accepté mais, le document n'étant pas encore prêt, la commission AFET a préféré reporter le vote.

**b) S'investir dans la coopération avec des partenaires au-delà de nos frontières en matière de politique énergétique: une approche stratégique d'un approvisionnement énergétique sûr, durable et compétitif**

AFET/7/08895, 2012/2029(INI) COM(2011)0539

*Rapporteur pour avis: Justas Vincas Paleckis (S&D, LT)*

Fond: ITRE\* – Edit Herczog (S&D, DE)

Lors du débat avant le vote, M. Saryusz-Wolski (PPE, PL) a fortement déploré que la commission ITRE ait été choisie comme commission compétente au fond pour ce dossier, en rappelant que la commission AFET avait auparavant adopté un rapport à son nom sur la politique étrangère en matière énergétique. M. Brok (PPE, DE) a rappelé que la décision avait été prise par l'ancien bureau et, tout en rappelant que la commission compétente au fond est celle qui travaille avec le Commissaire chargé de la matière en question (dans ce cas, le Commissaire Öttinger et non le Service européen pour l'action extérieure), il a reconnu qu'il est temps de changer le règlement intérieur du PE car trop de temps et d'énergies sont perdus dans les batailles de compétence entre commissions. M. Saryusz-Wolski a encore insisté sur le fait qu'il s'agit d'un sujet de politique étrangère et il a fait valoir que la gestion d'un dossier dans les autres institutions ne devrait pas affecter la répartition des tâches à l'intérieur du PE.

Le projet d'avis a été adopté à l'unanimité, avec deux abstentions, moyennant l'adoption d'un certain nombre d'amendements.

**c) Dispositions générales relatives à l'assistance macrofinancière aux pays tiers**

AFET/7/06477 \*\*\*I 2011/0176(COD) COM(2011)0396 – C7-0187/2011

*Rapporteuse pour avis: Inese Vaidere (PPE, LV)*

Fond: INTA – Metin Kazak (ALDE, BU)

Le projet d'avis a été adopté avec 47 voix pour, deux contre et une abstention, moyennant l'adoption d'un certain nombre d'amendements.

**d) Utilisation des données des dossiers passagers (UE-PNR)**

AFET/7/05287, \*\*\*I 2011/0023(COD) COM(2011)0032 – C7-0039/2011

*Rapporteuse pour avis: Baroness Sarah Ludford (ALDE, UK)*

Fond: LIBE – Timothy Kirkhope (ECR, UK)

Le projet d'avis a été adopté avec 46 voix pour, deux contre et une abstention, moyennant l'adoption d'un certain nombre d'amendements.

**XI. Communications du Président**

- Le Président a informé la commission que la conférence des Présidents avait décidé d'annuler l'amendement oral que M. Landsbergis (PPE, LT) avait déposé sur la résolution adoptée par le PE lors de la dernière session plénière au sujet des négociations concernant l'accord d'association UE-Azerbaïdjan, qui visait à introduire "at first" dans le paragraphe 1, point b) de la résolution<sup>1</sup>.

Cette annonce a ouvert un long débat où étaient mélangées des considérations de fond et de procédure. Finalement, sur la base de l'article 216 du règlement intérieur du PE<sup>2</sup>, la commission a voté en faveur du changement de l'amendement oral de M. Landsbergis, afin d'en corriger l'erreur linguistique (au lieu de "at first", il faut donc lire "first").

---

<sup>1</sup> "ensure that the negotiations on the EU-Azerbaijan and EU-Armenia Association Agreements, in line with the demands made in Parliament's Resolution on the need for an EU strategy for the South Caucasus of 20 May 2010 and with all the OSCE Minsk Group Basic Principles enshrined in the 'Aquila' joint statement of 19 July 2009, are linked to credible commitments to making substantial progress towards the resolution of the Nagorno-Karabakh conflict, including, for example, confidence-building measures such as general demilitarisation, the withdrawal of snipers from the line of contact, the withdrawal of Armenian forces from occupied territories surrounding Nagorno-Karabakh *at first*, and their return to Azerbaijani control, and a mechanism for active incident-prevention and the investigation of cease-fire violations along the line of contact, the right of all internally-displaced persons and refugees to return to their home settlements and properties and international security guarantees that would include a genuine multinational peacekeeping operation in order to create suitable agreed conditions for the future legally-binding free expression of will concerning the final status of Nagorno-Karabakh;"

<sup>2</sup> 1. Si une erreur est relevée dans un texte adopté par le Parlement, le Président soumet, le cas échéant, un projet de rectificatif à la commission compétente.  
(...)  
3. La commission compétente examine le projet de rectificatif et le soumet au Parlement si elle estime qu'une erreur a été commise, qui peut être corrigée de la manière proposée.  
4. Le rectificatif est annoncé lors de la période de session suivante. Il est réputé approuvé sauf si, dans les quarante-huit heures suivant son annonce, un groupe politique ou quarante députés au moins demandent qu'il soit mis aux voix. Si le rectificatif n'est pas approuvé, il est renvoyé à la commission compétente, qui peut proposer un rectificatif modifié ou clore la procédure.  
5. Les rectificatifs approuvés sont publiés de la même façon que le texte auquel ils se réfèrent. Les articles 72, 73 et 74 s'appliquent mutatis mutandis.

Cette version sera renvoyée à la plénière et si un groupe politique ou 40 députés ne s'y opposent pas, elle sera réputée adoptée.

- M. Brok a résumé le contenu de l'accord auquel est parvenue la conférence des présidents des parlements de l'UE, réunie à Varsovie les 20 et 21 avril 2012, concernant la création, la composition et le fonctionnement de la "conférence interparlementaire pour la PESC et la PSDC" (6 membres pour chaque délégation des parlements nationaux, 16 membres pour le Parlement européen). Il a qualifié ce compromis de très bon.

## **X. Prochaine réunion**

8 mai 2012 (Bruxelles)

---

## "A global perspective for Europe"

**Address by NATO Secretary General Anders Fogh Rasmussen to the joint meeting of the European Parliament's Committee on Foreign Affairs and Sub-committee on Security and Defence**

**23 April 2012**

Thank you, Mr. Chairman, for that introduction.

And first of all let me take this opportunity to pay tribute to you for your long-standing contribution to European politics, your active participation in the institutional evolution of the European Union, your strong involvement in foreign and security policy and your vivid interest in the NATO-EU relations.

And it's very good to be here. I always enjoy visiting the European Parliament. As some of you know, I was a parliamentarian myself for thirty-one years, so I feel very much at home here. And it's always good to be reminded how close the European institutions really are to NATO in this town.

When it comes to security, Europe has reason to be proud. Over the past decade, NATO's European Allies have stayed the course in Afghanistan. They flew most of the sorties in Libya. And they helped stabilise the Balkans. Over the same period, the European Union has taken on key roles in Georgia, the Balkans and Africa.

This is impressive. And important. Because Europe has a vital role to play in preserving our security.

While this may not be the most dangerous time in recent history, it is the most complex and unpredictable. Our economies are putting tremendous pressure on our populations and our public finances. At the same time, unpredictability abounds. From across North Africa and the Middle East, to the rise of new military powers, and to new threats like cyber attacks. And this is the circle to be squared: fewer resources at home but still great uncertainty in the world. We must focus on our domestic constituencies but we must not be blind to a changing world.

No single nation, no superpower, and no continent, however powerful, can address those challenges at once and on its own.

This is a time when, more than ever, we depend on each other to ensure our shared security and preserve our shared values. So we need to keep investing in the security relationships that matter.

For over 60 years, Europe and North America have worked together in NATO to address common challenges. To preserve freedom and democracy. To develop a Europe whole, free and at peace.

Today, our security cannot be separated from global security. This sometimes means we have to deploy our forces beyond our borders to keep our people secure at home. As we have done in Afghanistan. Off the coast of Somalia. And in the skies over Libya.

That is why I believe, that even as it tackles its economic problems, Europe cannot afford to be inward-looking or self-absorbed. When it comes to security, the only perspective that makes sense is the global perspective.

But let me be clear. I do not mean that we should automatically deal with every problem that arises in the world. But it does mean that European nations must look outwards, and stay ready and able to act for their own sake. And be capable of joining our North American Allies in operations outside the Euro-Atlantic area. So we can protect the security of our citizens – within the principles of the United Nations Charter.

Today's economic difficulties may tempt European nations to become introverted. But the need for a confident, compelling, outward-looking Europe has never been greater.

This is why European nations must continue to invest in critical military capabilities – smartly and sufficiently. And they must continue to show willingness to use them when needed.

The good news is that Europe is not starting from scratch. Today we have a more capable and more willing Europe than 20 years ago. More European troops are deployed in more places than ever in recent history. Even smaller nations, like my own, have shown their capacity to punch above their weight.

In Libya last year, European nations clearly demonstrated that they are willing and able to lead a NATO operation. Without significant American contributions, however, Operation Unified Protector would have been less effective. Assets like air-to-air refueling, surveillance, and intelligence, made all the difference.

For Europeans to provide such assets requires political commitment, just as much as financial resources. Because individual nations can no longer afford these military capabilities on their own – now or in the future.

However, if we pool and share resources, if we help each other, if we go for multinational solutions, then we can afford the capabilities we need in the 21st Century. This is Smart Defence. And a crucial part of Smart Defence involves closer coordination and closer cooperation between NATO and the European Union. So that we reinforce each other, rather than compete with each other. Because, we all know we share 21 members. And they only have one set of forces. And one set of tax-payers. This is why I welcome the European Union pooling and sharing initiative – and I particularly welcome the current project on air-to-air refueling.



Ladies and gentlemen,

The way ahead is clear. We all have much to gain from a more capable European defence. NATO and the European Union can, and should, play complementary and mutually reinforcing roles in supporting international peace and security.

To carry out this role, Europe must invest sufficiently in our common security. And Europe must continue to invest in the vital transatlantic bond - in political, economic, and military terms.

I believe in Europe. I believe in Europe's commitment to promote peace and security on this continent and beyond. And I believe in Europe's ambition to play its part in the world.

Thank you.

---